

REGLEMENT POUR LE TOURNOI DE SIMPLES
TC RESSAIX du 30/07/2026 au 09/08/2026

1. Le tournoi se joue sous le patronage du TPWB et selon les règles de la F.R.B.T.
2. Le tournoi débutera officiellement le **jeudi 30 juillet 2026** et se terminera le **dimanche 09 août 2026**.
3. Le tournoi se déroule sur cinq terrains en brique pilée.
4. Toutes les rencontres se disputent en deux sets gagnants avec tie-break à 6/6 dans tous les sets.
5. Les inscriptions se font jusqu'au **mardi 28 juillet 2026** à minuit via le site de l'AFT : www.tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be.
6. La tenue de tennis est de rigueur.
7. Le droit d'inscription est de **15 euros à payer en ligne lors de l'inscription..**
Toute inscription est définitive.
8. Le tirage au sort de toutes les catégories aura lieu le **mercredi 29 juillet 2026**
Aucun joueur ne sera convoqué ! Chaque joueur doit prendre connaissance de son horaire sur le site www.tennis.tennispadelwalloniebruxelles.be le **mercredi 29 juillet 2026**
En cas de soucis, appeler le 064/36,65,10.
9. Le juge-arbitre principal ou un de ses adjoint(e)s tranchera sans appel tous les cas non prévus au présent règlement et prendra toutes les mesures nécessaires à la bonne marche du tournoi.
10. Chaque participant doit se munir de quatre balles en très bon état et de même marque. Il doit être présent 15 minutes avant l'heure prévue de son match et en tenue de tennis à l'appel du juge arbitre pour commencer son match. En cas d'absence, il sera immédiatement scratché.
11. Aucun match du premier tour programmé dans les disponibilités des joueurs ne sera modifié !
12. Il y a une OBLIGATION d'être disponible le dernier week-end du tournoi !

LE CODE DE CONDUITE SERA D'APPLICATION

13. La remise des prix suivra la dernière finale jouée. Les prix non retirés par les joueurs lors de la réception de clôture resteront la propriété du club.

Juge-arbitre principal : Annie Desomberg.

Règlement établi par le juge-arbitre principal et approuvé par l'AFT HAINAUT.